

SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône

Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et personnels contractuels des écoles publiques
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62 site : www.snudifo13.org mail : contact@snudifo13.org

Mail N°23 du mercredi 24 mars 2010

Mouvement première phase

Circulaire du mouvement du 16 mars, mémento et liste des postes vacants ont été publiés sur le site IA.

Attention deux additifs viennent aussi d'y être publiés :

- modifications de postes vacants,
 - nombre de vœux : **30 au lieu de 25**
 - éléments de barème : départage des ex æquo,
 - conditions de repli : pour les directeurs :
- à la demande réitérée depuis des années par le SNUDI-FO, **un directeur affecté par une perte indiciaire** suite à une mesure de carte scolaire (la diminution de quotité de décharge ne donne pas lieu à repli) **peut, dès le présent mouvement, bénéficier d'une priorité de repli**. S'il n'obtient aucun poste de repli à l'issue du mouvement 2010, une priorité est à nouveau accordée pour le mouvement 2011.

En annexe, **un petit mémo** du SNUDI-FO pour aider les collègues qui participent au mouvement.

Nous avons demandé également que soient publiés **la liste des différents TDEP**, ce qui devrait être fait en additif n° 2.

Pour les intégrés dans le département vu les problèmes de connexion avec le serveur dont ils ne peuvent être tenus pour responsables, **l'ouverture du serveur va être prolongée** pour eux. Qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec les délégués Snudi FO par mail ou au téléphone 06 13 71 37 25.

Conseils du syndicat pour cette première phase du mouvement :

Lire attentivement les documents.

Ne demander que des **postes réellement souhaités**, dans l'ordre de préférence.
Les fiches de vœux sont examinées au barème et **l'ordre des vœux n'intervient pas** pour le départage des ex æquo.

Contactez le syndicat pour toutes questions, conseils...

Communiquer au syndicat **le double de votre fiche de vœux et de vos éléments de barème**.

Permanences : mercredi, lundi, jeudi et sur RDV